



États financiers intermédiaires résumés de

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(non audité)

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États intermédiaires résumés de la situation financière
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Note	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		20 141 901 \$	23 663 821 \$
Titres négociables	4	101 250	52 500
Montants à recevoir	5	14 601 643	15 547 216
Acomptes et charges payées d'avance		574 978	447 046
Actif compensatoire lié au plan de fermeture du projet Broken Hammer	9, 10	2 222 520	2 466 991
		37 642 292	42 177 574
Trésorerie soumise à des restrictions	9	3 259 845	3 259 845
Montants à recevoir, partie à long terme	5	3 903 000	2 620 989
Participation dans une entreprise associée	6, 10	5 026 592	5 011 996
Actifs de prospection et d'évaluation	7	269 543 014	258 767 041
Immobilisations corporelles		7 547 758	8 281 900
		326 922 501 \$	320 119 345 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		4 646 190 \$	5 278 791 \$
Passif au titre de la prime liée aux actions accréditives	8	64 488	–
Partie courante de la provision au titre du plan de fermeture	9	275 479	275 479
Partie courante des obligations locatives		13 346	11 682
Plan de fermeture du projet Broken Hammer aux fins de la sortie	9, 10	2 222 520	2 466 991
		7 222 023	8 032 943
Obligations locatives		19 519	28 854
Provision au titre du plan de fermeture	9	1 289 860	1 289 860
Passif d'impôt différé		24 297 000	21 535 000
		32 828 402	30 886 657
Capitaux propres			
Capital social	11	398 741 304	390 689 896
Bons de souscription		129 500	129 500
Surplus d'apport		12 994 691	12 317 067
Déficit		(117 700 378)	(113 832 757)
Cumul des autres éléments du résultat global		(71 018)	(71 018)
Total des capitaux propres		294 094 099	289 232 688
Engagements et éventualités	12		
Événements postérieurs à la date de clôture	5, 11 b)		
		326 922 501 \$	320 119 345 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2023	2022	2023	2022
Autres charges (produits)					
Charges générales et administratives		1 110 631 \$	1 141 825 \$	2 411 927 \$	2 428 388 \$
Perte latente (profit latent) sur les titres négociables		(11 250)	67 500	(11 250)	78 750
Perte réalisée sur les titres négociables		–	–	–	1 366
Rémunération fondée sur des actions	11 b)	216 095	259 655	479 657	416 395
Amortissement des immobilisations corporelles		10 743	41 784	22 720	82 417
Coûts recouvrés à la résiliation d'un contrat		–	(289 076)	–	(275 667)
Produits d'intérêts		(338 772)	(206 887)	(699 239)	(271 354)
Autres produits associés à la prime liée aux actions accréditives	8	(780 714)	(4 448 895)	(1 204 512)	(6 079 595)
Intérêts sur les obligations locatives		438	635	914	1 653
Reprise de la perte de valeur d'actifs de prospection et d'évaluation		–	(670 156)	–	(670 156)
Autres produits		–	(150 000)	–	(150 000)
Quote-part du résultat global attribuable à la participation dans des entreprises associées		(43 154)	3 401	(14 596)	2 876
Perte (bénéfice) avant impôt sur le résultat		164 017	(4 250 214)	985 621	(4 434 927)
Charge d'impôt différé		2 021 000	5 605 000	2 882 000	7 217 000
Perte nette et résultat global de la période		2 185 017 \$	1 354 786 \$	3 867 621 \$	2 782 073 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base et diluée					
		954 107 174	882 392 484	918 508 479	863 214 402
Perte nette par action – de base et diluée					
		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États des variations des capitaux propres
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Nombre d'actions	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Solde au 31 décembre 2021	818 115 891	391 532 268 \$	129 500	10 782 257	(82 258 468)	(71 018)	320 114 539 \$
Actions accréditives destinées à des organismes de bienfaisance émises à l'occasion de l'appel public à l'épargne, déduction faite des frais d'émission d'actions	27 300 000	14 073 402	–	–	–	–	14 073 402
Actions accréditives émises à l'occasion d'un placement privé, déduction faite des frais d'émission d'actions	36 968 351	13 733 907	–	–	–	–	13 733 907
Passif au titre de la prime liée aux actions accréditives	–	(8 621 698)	–	–	–	–	(8 621 698)
Rémunération fondée sur des actions	–	–	–	569 106	–	–	569 106
Unités d'actions différées attribuées	–	–	–	177 437	–	–	177 437
Exercice d'options sur actions	30 000	3 985	–	(1 435)	–	–	2 550
Perte nette	–	–	–	–	(2 782 073)	–	(2 782 073)
Solde au 30 juin 2022	882 414 242	410 721 864 \$	129 500	11 527 365	(85 040 541)	(71 018)	337 267 170 \$
Solde au 31 décembre 2022	882 514 242	390 689 896 \$	129 500	12 317 067	(113 832 757)	(71 018)	289 232 688 \$
Actions accréditives nationales émises à l'occasion d'un placement privé, déduction faite des frais d'émission d'actions [note 11 a) i)]	37 956 353	6 757 152	–	–	–	–	6 757 152
Actions accréditives québécoises émises à l'occasion d'un placement privé, déduction faite des frais d'émission d'actions [note 11 a) ii)]	8 000 000	1 540 886	–	–	–	–	1 540 886
Passif au titre de la prime liée aux actions accréditives (note 8)	–	(1 269 000)	–	–	–	–	(1 269 000)
Actions ordinaires émises à l'occasion d'un placement privé, déduction faite des frais d'émission d'actions [note 11 a) iii)]	6 000 000	1 010 442	–	–	–	–	1 010 442
Exercice d'options sur actions [note 11 a) iv)]	100 000	11 928	–	(4 428)	–	–	7 500
Rémunération fondée sur des actions [note 11 b)]	–	–	–	531 552	–	–	531 552
Unités d'actions différées attribuées [note 11 b)]	–	–	–	150 500	–	–	150 500
Perte nette	–	–	–	–	(3 867 621)	–	(3 867 621)
Solde au 30 juin 2023	934 570 595	398 741 304 \$	129 500	12 994 691	(117 700 378)	(71 018)	294 094 099 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

Tableaux intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette de la période	(3 867 621) \$	(2 782 073) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Charge d'impôt différé	2 882 000	7 217 000
Amortissement des immobilisations corporelles	22 720	82 417
Perte latente (profit latent) sur les titres négociables	(11 250)	78 750
Autres produits associés à la prime liée aux actions accréditives	(1 204 512)	(6 079 595)
Rémunération fondée sur des actions	479 657	416 395
Reprise de la perte de valeur d'actifs de prospection et d'évaluation	–	(670 156)
Quote-part du résultat global attribuable à la participation dans des entreprises associées	(14 596)	2 876
Intérêts sur les obligations locatives	914	1 653
Unités d'actions différées	68 532	91 718
Perte à la vente de titres négociables	–	1 366
Décaissements liés au plan de fermeture	–	(266 742)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Montants à recevoir	(141 914)	(461 177)
Acomptes et charges payées d'avance	(127 931)	34 164
Créditeurs et charges à payer	(383 594)	(925 105)
	(2 297 595)	(3 258 509)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Exercice d'options sur actions	7 500	2 550
Produit d'actions	9 641 925	29 187 570
Frais d'émission d'actions	(453 445)	(1 876 261)
Paiements de loyers	(8 584)	(67 139)
	9 187 396	27 246 720
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Dépenses liées aux actifs de prospection et d'évaluation	(14 242 527)	(34 215 961)
Acquisition de matériel	(115 435)	(531 681)
Recouvrements de coûts au titre des actifs de prospection et d'évaluation	–	40 314
Crédits d'impôt reçus	3 946 241	10 461 372
Produit de la vente de titres négociables	–	31 451
	(10 411 721)	(24 214 505)
Augmentation nette (diminution nette) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 521 920)	(226 294)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	23 663 821	38 939 849
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	20 141 901 \$	38 713 555 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

1. Nature des activités

Wallbridge Mining Company Limited (« **Wallbridge** » ou la « **société** ») est constituée en vertu des lois de l'Ontario et exerce des activités liées à l'acquisition, à l'exploration, à la découverte et à la mise en valeur de métaux, plus particulièrement des projets aurifères. Le siège social de la société est situé au 129 Fielding Road, Lively (Ontario) Canada.

La société se concentre actuellement sur l'exploration et la mise en valeur durable de projets aurifères sur le terrain du corridor aurifère Fenelon Gold dans le nord de la région de l'Abitibi, au Québec. Wallbridge détient également une participation de 19,9 % dans Archer Exploration Corp. (« **Archer** »), qui se concentre sur l'exploration et la mise en valeur de propriétés de cuivre, de nickel et de métaux du groupe du platine. En novembre 2022, Archer et Wallbridge ont conclu une convention de vente aux termes de laquelle Archer a acquis les droits et les obligations en lien avec les actifs de nickel de Wallbridge.

Bien que la société n'ait aucune source de revenus, la direction estime qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour s'acquitter de ses obligations et financer les dépenses et charges administratives prévues pour au moins les douze prochains mois. La société devra recueillir des fonds dans l'avenir pour financer l'avancement de l'exploration et de la mise en valeur de projets aurifères sur le terrain du corridor aurifère Fenelon Gold et pour s'acquitter de ses dépenses et charges administratives futures. Bien que la société ait réussi à mobiliser des fonds jusqu'à présent, comme en témoigne le produit du financement par capitaux propres obtenu en 2022 et en 2023 (note 11), rien ne garantit qu'un financement adéquat sera disponible dans l'avenir ou disponible à des conditions acceptables pour la société.

2. Mode de présentation

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers ne contiennent pas toutes les informations à fournir dans le cadre d'états financiers annuels complets, et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont conformes à celles utilisées dans l'établissement des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, à l'exception des nouvelles prises de position comptables adoptées par la société en date du 1^{er} janvier 2023 (note 3).

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

2. Mode de présentation (suite)

b) *Jugements et estimations*

L'établissement des états financiers intermédiaires résumés exige de la direction qu'elle pose certains jugements et qu'elle fasse des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables de même que sur la valeur comptable des actifs et des passifs et des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principaux jugements posés et estimations faites par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables et les principales sources d'incertitude relative aux estimations lors de l'établissement des présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont les mêmes que ceux qui s'appliquaient aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

c) *Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation*

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société.

3. Changements de méthodes comptables, y compris la première application

a) *IAS 12, Impôts sur le résultat*

Le 1^{er} janvier 2023, la société a adopté la modification de l'IAS 12, qui restreint la portée de l'exemption relative à la comptabilisation pour qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui, à la comptabilisation initiale, donnent lieu à une différence temporaire imposable et à une différence temporaire déductible d'un montant égal, comme les impôts différés sur les obligations locatives et les obligations de démantèlement. Cette modification n'a pas eu d'incidence sur les états financiers intermédiaires de la période considérée.

b) *IAS 1, Informations à fournir sur les méthodes comptables*

Le 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 1 exigeant qu'une entité fournisse des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables. La méthode de la société consiste à fournir des informations dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent influencer sur les décisions des principaux utilisateurs des états financiers de la société. Cette modification n'a pas eu d'incidence sur les états financiers intermédiaires de la période considérée.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

4. Juste valeur des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont regroupés selon trois niveaux en fonction des données d'entrée importantes utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 : cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données d'entrée autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 : données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables).

Le niveau auquel l'actif ou le passif financier est classé est déterminé en fonction du niveau le plus bas des données d'entrée qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des montants à recevoir et des crédateurs et charges à payer avoisine la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée.

Au 30 juin 2023, la société détenait des placements dans Goldseek Resources Inc. qui sont classés comme des titres négociables et qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (« **JVRN** ») et classés au niveau 1 à un montant de 101 250 \$ (52 500 \$ au 31 décembre 2022).

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| WM

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

5. Montants à recevoir

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Taxe de vente harmonisée et taxe de vente du Québec	548 660 \$	452 243 \$
Crédits d'impôt du Québec	17 245 522	17 050 997
Autres débiteurs	710 461	664 965
	18 504 643	18 168 205 \$
Partie courante des montants à recevoir	(14 601 643)	(15 547 216)
	3 903 000 \$	2 620 989 \$

La société a droit à des crédits d'impôt remboursables et à des crédits d'impôt pour les dépenses de prospection admissibles qui sont engagées au Québec. Du total de 17 245 522 \$ des crédits d'impôt du Québec au 30 juin 2023 se rapportant à des dépenses de prospection admissibles engagées au Québec, une tranche de 3 903 000 \$ se rapporte aux dépenses engagées en 2023 et une tranche de 13 342 522 \$ se rapporte aux dépenses engagées en 2022. Du total de 17 050 997 \$ de crédits d'impôt du Québec au 31 décembre 2022, une tranche de 13 104 942 \$ se rapporte aux dépenses engagées en 2022 et une tranche de 3 946 055 \$ se rapporte aux dépenses engagées en 2021.

En mars 2023, la société a reçu des crédits d'impôt remboursables de 3 946 241 \$ relativement à des dépenses de prospection admissibles de 2021 et en juillet 2023, elle a reçu des crédits d'impôt remboursables de 12 489 600 \$ relativement à des dépenses de prospection admissibles de 2022.

6. Participation dans des entreprises associées

Archer	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2022	18 043 758	5 011 996 \$
Quote-part du résultat global (19,9 %)	–	14 596
Solde au 30 juin 2023	18 043 758	5 026 592 \$

Au 30 juin 2023, Wallbridge détenait une participation de 19,9 % dans Archer (19,9 % au 31 décembre 2022). Le chef de la direction et administrateur de la société ainsi que le chef des finances de la société sont des administrateurs de Archer, conformément aux termes de la convention relative aux droits des investisseurs datée du 18 novembre 2022.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| **WM**

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation

Les tableaux qui suivent présentent le total des dépenses de prospection et d'évaluation :

	Solde au 31 décembre 2022	Dépenses	Sortie/ Recouvrement	Solde au 30 juin 2023
Fenelon a)	189 932 615 \$	9 340 813	(2 580 766)	196 692 662 \$
Martinière b)	37 192 476	4 198 823	(1 017 000)	40 374 299
Grasset c)	1 680 095	105 813	–	1 785 908
Detour East d)	14 084 547	–	–	14 084 547
Hwy 810 e)	4 429 159	88 517	–	4 517 676
Casault f)	1 606 528	1 095 876	(543 000)	2 159 404
Harri g)	5 084 733	118 346	–	5 203 079
Beschefer h)	846 560	–	(37 500)	809 060
N2 Property i)	2 715 790	6 051	–	2 721 841
Nantel j)	140 316	–	–	140 316
Doigt k)	1 054 222	–	–	1 054 222
	258 767 041 \$	14 954 239	(4 178 266)	269 543 014 \$

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| WM

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

	Solde au 31 décembre 2021	Dépenses	Reprise de perte de valeur	Sortie/ Recouvrement	Vente des actifs à Archer ¹⁾	Solde au 31 décembre 2022
Fenelon a)	152 617 394 \$	49 361 604	–	(12 046 383)	–	189 932 615 \$
Martinière b)	30 431 707	7 199 769	–	(439 000)	–	37 192 476
Grasset c)	28 624 217	965 878	–	(283 000)	(27 627 000)	1 680 095
Detour East d)	14 083 479	1 068	–	–	–	14 084 547
Hwy 810 e)	4 428 526	633	–	–	–	4 429 159
Casault f)	957 300	649 228	–	–	–	1 606 528
Harri g)	4 881 380	203 353	–	–	–	5 084 733
Beschefer h)	923 623	1 687	–	(78 750)	–	846 560
N2 Property i)	2 712 448	3 342	–	–	–	2 715 790
Nantel j)	140 041	275	–	–	–	140 316
Doigt k)	1 053 501	721	–	–	–	1 054 222
Autres propriétés situées au Québec	7 799 536	74 125	–	–	(7 873 661)	–
Propriétés de Sudbury visées par les conventions de coentreprise d'exploration conclues avec Loncan	12 342 259	185 517	–	(44 912)	(12 482 864)	–
Autres propriétés situées à Sudbury	3 314 868	13 362	–	–	(3 328 230)	–
Autres propriétés situées en Ontario	–	72 634	670 156	–	(742 790)	–
	264 310 279 \$	58 733 196	670 156	(12 892 045)	(52 054 545)	258 767 041 \$

- 1) Le 18 novembre 2022, la société a vendu ses propriétés, ses actifs, ses droits et ses obligations en lien avec ses actifs de nickel. Les actifs de prospection et d'évaluation inclus dans les actifs de nickel comprennent certains claims relatifs à Grasset, les propriétés de Sudbury visées par les conventions de coentreprises de prospection conclues avec Loncan, la propriété Jérémie et les propriétés du Lac Rocher comprises dans les autres propriétés situées au Québec, les autres propriétés situées à Sudbury et en Ontario.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

a) *Fenelon (Québec)*

Le projet Fenelon est situé dans la région administrative Nord-du-Québec à environ 75 kilomètres à l'ouest-nord-ouest de la ville de Matagami, dans la province de Québec, au Canada et fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. Wallbridge détient une participation indivise exclusive dans Fenelon qui est assujettie à trois redevances distinctes équivalant à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 4 % sur la production future, le cas échéant, provenant de 19 claims et d'un bien loué et assujettie à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 0 % à 1 % sur la production future, le cas échéant, provenant des autres claims. Une partie de ces redevances est assortie de clauses de rachat.

Les dépenses de 9 340 813 \$ pour le premier semestre de 2023 comprennent des coûts de prospection de 8 491 652 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 797 266 \$ et une charge liée aux options sur actions de 51 895 \$. Le recouvrement de 2 580 766 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec relatifs aux dépenses de 2023 et des ajustements relatifs aux coûts de prospection engagés en 2022 au cours du semestre clos le 30 juin 2023.

Les dépenses de 49 361 604 \$ pour 2022 comprennent des coûts de prospection de 47 263 696 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 1 824 323 \$ et une charge liée aux options sur actions de 273 585 \$. Le recouvrement de 12 046 383 \$ comprend des crédits d'impôt remboursables du Québec de 12 382 982 \$ liés aux dépenses de 2022, moins des ajustements d'impôt de 336 599 \$ découlant de vérifications fiscales de 2021 et de périodes antérieures.

À la suite d'un placement privé réalisé le 2 décembre 2019, la société a convenu de ne pas vendre ni accorder de droits à des redevances supplémentaires ni de participations additionnelles visant la propriété Fenelon ou tout claim ou propriété adjacent à la propriété Fenelon tant et aussi longtemps que Mines Agnico Eagle Limitée (« **Agnico** ») détiendra des actions représentant au moins 7,5 % des actions émises et en circulation de la société.

b) *Martinière (Québec)*

Le projet Martinière est situé à environ 30 kilomètres à l'ouest de Fenelon et fait partie du portefeuille de propriétés sur le corridor aurifère Detour-Fenelon. La société détient une participation de 100 % dans la propriété Martinière.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le recouvrement de 1 017 000 \$ est attribuable à des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2023.

Les dépenses de 7 199 769 \$ comptabilisées en 2022 comprennent une augmentation de 400 000 \$ du projet de remise en état de la propriété Martinière attribuable à un changement d'estimation survenu au cours de la période. Le recouvrement de 439 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec relatifs aux dépenses de 2022 engagées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La majeure partie de la propriété Martinière est assujettie à une redevance de 2 % calculée à la sortie de la fonderie qui sera payable lorsque la production commerciale commencera.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

c) *Grasset (Québec)*

La société détient une participation de 100 % dans la propriété aurifère Grasset. La propriété aurifère Grasset est située immédiatement à l'est de la propriété Fenelon qui lui est adjacente et fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. Il n'y a pas de redevances sous-jacentes à la propriété aurifère Grasset. Les claims liés aux actifs de nickel d'une valeur comptable historique de 27 627 000 \$ ont été vendus à Archer en novembre 2022. La valeur comptable résiduelle est liée aux claims conservés par la société.

Le recouvrement de 283 000 \$ en 2022 provient des crédits d'impôt remboursables du Québec relatifs aux dépenses de 2022 engagées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le recouvrement est attribuable aux claims conservés par la société.

La société a une redevance calculée à la sortie de la fonderie équivalant à 2 %, moins le montant des redevances préexistantes sur les parties grevées de la propriété Grasset acquises par Archer. Dans certains cas, Wallbridge se verra accorder un droit de premier refus visant l'acquisition de nouvelles redevances vendues par Archer à l'égard des claims de la propriété Grasset.

Le 18 novembre 2022, la société et Archer ont également conclu un accord de coopération visant la prospection de la propriété Grasset (l'« **accord de prospection** »). L'accord de prospection s'applique à la propriété Grasset, mais exclut les parties comprenant la ressource minérale située sur cette propriété (le « **secteur de coopération aurifère** »). Conformément à l'accord de prospection, Wallbridge se verra accorder le droit de prospection de l'or du secteur de coopération aurifère dans certains cas. Si les résultats des travaux de prospection de Wallbridge ou de Archer dans le secteur de coopération aurifère permettent d'établir une ressource minérale sous la forme d'une minéralisation aurifère primaire, les parties formeront une coentreprise dans laquelle Archer détiendra une participation de 30 % tandis que Wallbridge en possédera 70 %. Si les résultats des travaux de prospection de Wallbridge dans le secteur de coopération aurifère permettent d'établir une ressource minérale sous la forme d'une minéralisation primaire autre qu'aurifère, les parties formeront alors une coentreprise dans laquelle Archer détiendra une participation de 70 % tandis que Wallbridge en possédera 30 %. L'objectif d'une telle coentreprise sera d'assurer la prospection, la mise en valeur et l'exploitation d'une telle ressource minérale. L'accord de prospection est d'une durée de cinq ans et est assujéti à une résiliation anticipée dans certains cas.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

d) *Detour East (Québec)*

La société détient une participation de 100 % dans 424 claims se trouvant sur la propriété Detour East et est l'exploitant d'une coentreprise d'exploration comprenant 18 claims situés sur la propriété Détour East (collectivement, la « **propriété Detour East** ») et fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La totalité de la propriété est assujettie à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 2 % payable à un ancien propriétaire, qui peut être rachetée en tout temps pour 1 000 000 \$ pour la première tranche de 50 % du droit à la redevance calculée à la sortie de la fonderie et 2 000 000 \$ pour le reste.

Le 23 novembre 2020, la société a conclu une convention d'option (la « **convention d'option de Detour** ») avec Mines Agnico. Selon les modalités de la convention d'option de Detour, la société a accordé à Agnico l'option d'acquérir une participation indivise d'au plus 50 % dans Detour East en finançant les dépenses à hauteur de 7 500 000 \$ sur cinq ans, moyennant un engagement obligatoire minimal de 2 000 000 \$ pour les deux premières années (500 000 \$ avant le premier anniversaire et 1 500 000 \$ avant le deuxième anniversaire de la conclusion de la convention). Au 30 juin 2023, Agnico respectait les engagements minimaux du premier et deuxième anniversaires de 2 000 000 \$ et les dépenses excédentaires seront reportées et imputées à l'engagement minimal final, aux termes de la convention d'option de 5 500 000 \$, au plus tard le 23 novembre 2025.

e) *Hwy 810 (Québec)*

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Hwy 810, qui est située à proximité de la mine d'or en production Casa Berardi, environ 70 km au sud du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété n'est assujettie à aucune redevance ni autre charge.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

f) *Casault (Québec)*

Casault est adjacente aux propriétés aurifères Martinière et Detour East de Wallbridge et fait partie intégrante du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. Le 16 juin 2020, la société a conclu une convention d'option (la « convention Casault ») avec Exploration Midland inc. (« **Midland** ») qui a été modifiée le 16 mars 2021, visant l'acquisition d'une participation pouvant atteindre 65 % dans la propriété aurifère Casault et a versé un paiement initial de 100 000 \$ à la signature. Le 4 novembre 2022, la société et Midland ont modifié la convention d'option relative à la propriété Casault afin de proroger au plus tard au 31 décembre 2023 l'exigence de dépenses de 1 250 000 \$ du 30 juin 2023.

Au 30 juin 2023, la société avait engagé des dépenses de 3 013 923 \$ qui comprennent des frais d'administration de 5 % et avait effectué des paiements en trésorerie de 110 000 \$ au 30 juin 2021, de 110 000 \$ au 30 juin 2022 et de 130 000 \$ au 30 juin 2023, conformément à la convention d'option.

Les dépenses et les paiements en trésorerie restants permettant d'obtenir la participation indivise initiale de 50 % aux termes de la convention liée à Casault sont les suivants :

	Dépenses restantes	Paiements en trésorerie
Au plus tard le 30 juin 2024	1 986 077 \$	150 000 \$

Après avoir acquis une participation indivise initiale de 50 %, la société pourra faire porter sa participation indivise dans le terrain Casault à 65 %, par voie de dépenses supplémentaires ou de paiements en trésorerie additionnels, d'un montant de 6 000 000 \$, dans un délai de deux ans à compter de la date d'acquisition de la participation initiale de 50 %.

La propriété Casault est assujettie à une redevance de 1 % calculée à la sortie de la fonderie. Le détenteur des claims miniers a le droit de racheter la moitié de la redevance pour 1 000 000 \$ ou la totalité de la redevance pour 2 000 000 \$.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le recouvrement de 543 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec relatifs aux dépenses de 2023.

g) *Harri (Québec)*

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Harri, qui fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété Harri est grevée de redevances calculées à la sortie de la fonderie de 1 % à 2 %.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

h) Beschefer (Québec)

Le 26 février 2021, la société a conclu une convention d'option avec Goldseek Resources Inc. (« **Goldseek** ») permettant à Goldseek d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété Beschefer, située dans la province de Québec, à environ 30 km au sud-ouest de Fenelon. Goldseek peut exercer son option en engageant des dépenses et en émettant des actions de Goldseek sur une période de quatre ans, comme suit :

	Dépenses	Actions ordinaires devant être émises
À la signature de la convention – achevé	– \$	750 000
Au plus tard le 26 février 2022 – achevé	500 000	750 000
Au plus tard le 26 février 2023 – achevé	750 000	750 000
Au plus tard le 26 février 2025	1 750 000	2 033 672
	<u>3 000 000 \$</u>	<u>4 283 672</u>

La société a reçu 750 000 actions ordinaires d'une juste valeur de 187 500 \$ de Goldseek le 9 mars 2021, 750 000 actions ordinaires d'une juste valeur de 78 750 \$ le 8 février 2022 et 750 000 actions ordinaires d'une juste valeur de 37 500 \$ le 13 février 2023. Conformément à la méthode comptable de la société, les montants liés aux actions ont été crédités aux dépenses de prospection et d'évaluation connexes. La société ne comptabilise pas les dépenses engagées par Goldseek.

Au 30 juin 2023, Goldseek respectait l'engagement minimal du premier anniversaire et du deuxième anniversaire de respectivement 500 000 \$ et 750 000 \$ et les dépenses excédentaires seront reportées et imputées à l'engagement minimal du quatrième anniversaire aux termes de la convention d'option.

Goldseek peut accélérer ses dépenses et l'option sera effectivement exercée lorsque Goldseek aura engagé des dépenses totalisant 3 000 000 \$ et émis 4 283 672 actions ordinaires.

La propriété de Beschefer est assujettie à une redevance de 1 % et de 2 % calculée à la sortie de la fonderie sur la production commerciale future, le cas échéant.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

i) Propriété N2 (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété N2, qui est située à environ 25 kilomètres au sud de Matagami au Québec. La propriété est assujettie à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 1 % à 5 % en faveur des anciens propriétaires qui sera payable lorsque la production commerciale commencera. Une partie de ces redevances est assortie de clauses de rachat.

j) Nantel (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Nantel, qui fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété n'est assujettie à aucune redevance ni autre charge.

k) Doigt (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Doigt, qui fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété n'est assujettie à aucune redevance ni autre charge.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

8. Passif au titre de la prime liée aux actions accréditatives et engagement au titre des dépenses admissibles relatives aux actions accréditatives

Solde au 31 décembre 2021	– \$
Prime comptabilisée dans le produit des actions accréditatives	8 621 698
Autres produits comptabilisés à mesure que les dépenses relatives aux actions accréditatives sont engagées	(8 621 698)
Solde au 31 décembre 2022	– \$
Prime comptabilisée dans le produit des actions accréditatives	1 269 000
Autres produits comptabilisés à mesure que les dépenses relatives aux actions accréditatives sont engagées	(1 204 512)
Solde au 30 juin 2023	64 488 \$

Au 31 décembre 2022, la société avait engagé des frais d'exploration au Canada (« **FEC** ») admissibles de 29 187 570 \$ et avait renoncé aux déductions fiscales afférentes à ces FEC. La société a comptabilisé des primes de 8 621 698 \$ en lien avec le financement par actions accréditatives destinées à des organismes de bienfaisance et le financement accréditif de placement privé en 2022.

La société s'est engagée à engager des FEC de 8 621 925 \$ et à y renoncer d'ici le 31 décembre 2024. La société avait dépensé 8 144 756 \$ au 30 juin 2023.

La société a comptabilisé des primes de 1 269 000 \$ en lien avec le financement accréditif de placement privé [note 11 a) i) ii)] réalisé au cours du semestre clos le 30 juin 2023 (8 621 698 \$ au 31 décembre 2022). Elle estime la proportion du produit attribuable à la prime liée aux actions accréditatives comme étant l'excédent du prix de souscription sur la valeur de marché des actions et comptabilise cette valeur comme un passif au moment de l'émission des actions.

À mesure que les dépenses admissibles sont engagées, la société comptabilise une réduction proportionnelle du passif lié aux primes accréditatives à titre d'autres produits dans les états du résultat net et du résultat global. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, une réduction de 1 204 512 \$ du passif lié aux actions accréditatives a été comptabilisée dans les autres produits (6 079 595 \$ au 30 juin 2022).

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| WM

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

9. Provision au titre des plans de fermeture

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Plan de fermeture du projet Projet Broken Hammer aux fins de la sortie	2 222 520 \$	2 466 991 \$
Propriété Fenelon	1 089 860	1 089 860
Remise en état de la propriété Martinière	475 479	475 479
Provision au titre du plan de fermeture	3 787 859 \$	4 032 330 \$

Le tableau suivant présente un rapprochement de la provision comptabilisée au titre du plan de fermeture :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Provision au titre du plan de fermeture à l'ouverture de la période	4 032 330 \$	3 194 119 \$
Changement d'estimation – projet Broken Hammer	–	1 020 849
Changement d'estimation – remise en état de la propriété Martinière	–	400 000
Dépenses liées au plan de fermeture du projet Broken Hammer	–	(558 117)
Dépenses liées à la remise en état de la propriété Martinière	–	(24 521)
Réduction au titre du plan de fermeture du projet Broken Hammer aux fins de la sortie	(244 471)	–
Provision au titre des plans de fermeture à la clôture de la période	3 787 859 \$	4 032 330 \$
Plan de fermeture du projet Broken Hammer aux fins de la sortie	(2 222 520)	(2 466 991)
Partie courante de la provision au titre du plan de fermeture	(275 479)	(275 479)
Provision au titre du plan de fermeture, à long terme	1 289 860 \$	1 289 860 \$

La société a déterminé que l'incidence de l'actualisation des dépenses de fermeture futures au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 était non significative et, par conséquent, aucun taux d'actualisation n'a été appliqué pour déterminer la provision au titre de la fermeture. Le projet Broken Hammer est inactif depuis 2015 et les activités liées au plan de fermeture sont en cours. Le passif lié au plan de fermeture du projet Broken Hammer a été vendu à Archer avec prise d'effet le 18 novembre 2022 aux termes de la convention de vente. Le transfert du plan de fermeture du projet Broken Hammer à Archer par l'entremise du ministère des Mines a commencé; cependant, le moment de l'approbation n'est pas encore fixé. Archer a pris en charge l'obligation liée au plan de fermeture du projet Broken Hammer aux termes de la convention de vente. La société a comptabilisé une réduction de 244 471 \$ au titre du plan de fermeture du projet Broken Hammer aux fins de la sortie et un actif compensatoire connexe compte tenu des charges de remise en état engagées par Archer au cours du semestre clos le 30 juin 2023.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| **WM**

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

9. Provision au titre des plans de fermeture (suite)

Le solde courant de 275 479 \$ au titre de Martinière devrait être engagé en 2023 tandis que le solde à long terme de 200 000 \$ devrait être engagé en 2024. Le solde à long terme de 1 089 860 \$ au titre de Fenelon devrait être engagé entre 2026 et 2035. Le passif lié au plan de fermeture de Fenelon est fondé sur le plan de fermeture actuel, lequel pourrait devoir être modifié en fonction des activités futures menées sur la propriété.

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, la société avait des lettres de crédit renouvelables de un an, garanties par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, de 3 259 845 \$ à l'appui des plans de fermeture.

Aux termes de la convention de vente avec Archer, la lettre de crédit de 361 245 \$ au titre du plan de fermeture du projet Broken Hammer sera émise à partir de la trésorerie soumise à des restrictions au moment du transfert du plan de fermeture à Archer.

10. Transactions entre parties liées

La société avait conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Lonmin Canada Inc. (« Loncan ») a)				
Recouvrement des coûts facturés à Loncan plus des honoraires de 10 %	– \$	(15 409) \$	– \$	(44 575) \$
Autres produits liés aux étapes importantes franchises	–	(150 000)	–	(150 000)
Gemibra Media b)				
Services liés aux médias sociaux	14 100	14 100	28 200	28 200
Archer c)				
Autres produits liés aux ententes d'affectation et de sous-location, frais d'occupation du camp et autres recouvrements de coûts	(312 848)	–	(673 831)	–

- a) En raison de la vente de Loncan à Magna Mining Inc. (« **Magna** ») le 7 novembre 2022, Loncan n'est plus une partie liée. Les transactions de 2022 ont été conclues dans le cours normal des activités et elles sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées avant la vente de Loncan à Magna. La société a un montant à recevoir de 612 230 \$ de Magna au titre de la vente de Loncan, montant qui sera transféré à Archer à sa réception.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

10. Transactions entre parties liées (suite)

- b) Un dirigeant de Gemibra Media est un membre de la famille proche de Marz Kord, président et chef de la direction, et administrateur de la société. Au 30 juin 2023, la société avait une somme de 5 311 \$ (5 311 \$ au 31 décembre 2022) à payer à Gemibra Media. En janvier 2022, la société a conclu deux ententes visant la prestation de services liés aux médias sociaux, au site Web et de production vidéo, pour un coût total de 4 700 \$ par mois pour une durée de 12 mois. En janvier 2023, la société a conclu deux ententes visant la prestation de services liés aux médias sociaux, au site Web et à la production vidéo pour un coût total de 4 700 \$ par mois pour une durée de 12 mois. Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et elles sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.
- c) Avec prise d'effet le 18 novembre 2022, la société a conclu une entente de sous-location avec Archer visant une partie des installations de Wallbridge en lien avec les actifs de nickel ainsi qu'une entente d'affectation visant à mettre le personnel de la société à la disposition de Archer pour travailler sur les propriétés d'actifs de nickel, au besoin. La société facture également à Archer l'hébergement à Wallbridge dans les installations situées sur le terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon dans la région du nord de l'Abitibi, au Québec. Au 30 juin 2023, la société avait un montant à recevoir de 34 612 \$ de Archer (19 591 \$ au 31 décembre 2022) et un montant à payer à Archer de 612 230 \$ (612 230 \$ au 31 décembre 2022). En outre, la société a un actif compensatoire de 2 222 520 \$ (2 466 991 \$ au 31 décembre 2022) relativement au passif lié au plan de fermeture du projet Broken Hammer (note 9) pris en charge par Archer, conformément à la convention de vente. Wallbridge et Archer sont également parties à une convention relative aux droits des investisseurs et à un accord de prospection. Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et elles sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| WM

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

11. Capitaux propres

a) Transactions portant sur le capital social

	Nombre d'actions	Capital social
Solde au 31 décembre 2022	882 514 242	390 689 896 \$
Placement privé – actions accréditatives nationales i)	37 956 353	7 021 925
Placement privé – actions accréditatives québécoises ii)	8 000 000	1 600 000
Placement privé – actions non accréditatives iii)	6 000 000	1 020 000
Frais d'émission attribuables aux actions i), ii), iii)	–	(333 445)
Prime liée aux actions accréditatives i), ii)	–	(1 269 000)
Actions émises à l'exercice d'options sur actions iv)	100 000	11 928
Solde au 30 juin 2023	934 570 595	398 741 304 \$

- i) Le 24 février 2023, la société a réalisé un placement privé sans courtier visant 37 956 353 actions ordinaires accréditatives nationales émises au prix unitaire de 0,185 \$, pour un produit brut de 7 021 925 \$. La société a versé des commissions d'intermédiaire en trésorerie de 4 % dans le cadre de ce placement privé sans courtier. Tous les titres émis étaient assujettis à une période de détention prévue par la loi de quatre mois et un jour. Le produit net est utilisé pour soutenir le programme d'exploration de la société en 2023 au terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon.

La société a comptabilisé une prime liée aux actions accréditatives et un passif différé correspondant de 949 000 \$ (note 8).

Les frais d'émission d'actions d'environ 264 773 \$ au titre du placement privé ont été comptabilisés en réduction du capital social, déduction faite de l'incidence fiscale de 95 286 \$.

- ii) Le 24 février 2023, la société a réalisé un placement privé sans courtier visant 8 000 000 d'actions ordinaires accréditatives québécoises émises au prix unitaire de 0,20 \$, pour un produit brut de 1 600 000 \$. Dans le cadre du placement privé sans courtier, la société a versé des commissions d'intermédiaire en trésorerie de 4 %. Tous les titres émis étaient assujettis à une période de détention prévue par la loi de quatre mois et un jour. Le produit net est utilisé pour soutenir le programme d'exploration de 2023 de la société au terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon.

La société a comptabilisé une prime liée aux actions accréditatives et un passif différé correspondant de 320 000 \$ (note 8).

Les frais d'émission d'actions d'environ 59 114 \$ liés au placement privé ont été portés en réduction du capital social, déduction faite de l'incidence fiscale de 21 274 \$.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

a) Transactions portant sur le capital social (suite)

- iii) Le 10 mars 2023, la société a annoncé avoir réalisé un placement privé sans courtier avec Agnico visant 6 000 000 d'actions ordinaires émises au prix unitaire de 0,17 \$, pour un produit brut global de 1 020 000 \$ aux termes de certains droits de participation décrits dans une convention de participation préexistante.

Les frais d'émission d'actions d'environ 9 558 \$ liés au placement privé ont été portés en réduction du capital social, déduction faite de l'incidence fiscale de 3 440 \$.

- iv) Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, 100 000 actions ordinaires ont été émises à l'exercice d'options sur actions au prix d'exercice moyen de 0,075 \$, pour un produit total de 7 500 \$. La valeur des options sur actions exercées, soit 4 428 \$, est incluse dans le capital social.

b) Régime de rémunération fondée sur des actions

Le tableau qui suit présente un sommaire des options sur actions de la société :

Options sur actions	30 juin 2023		31 décembre 2022	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours à l'ouverture de la période	19 965 412	0,45 \$	12 645 436	0,59 \$
Attribuées	9 008 800	0,155 \$	10 350 500	0,36 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(588 335)	0,38 \$	(903 336)	0,45 \$
Arrivées à échéance sans avoir été exercées	(48 132)	0,61 \$	(1 997 188)	0,95 \$
Exercées	(100 000)	0,075 \$	(130 000)	0,08 \$
En cours à la clôture de la période	28 237 745	0,36 \$	19 965 412	0,45 \$

Au 30 juin 2023, 11 392 275 options sur actions pouvaient être exercées (7 591 758 options au 31 décembre 2022). Le prix d'exercice moyen pondéré des options pouvant être exercées s'établissait à 0,48 \$ l'action au 30 juin 2023 (0,49 \$ l'action au 31 décembre 2022). La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options sur actions en cours est de 4,93 ans (4,61 ans au 31 décembre 2022).

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

b) Régime de rémunération fondée sur des actions (suite)

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, une tranche de 216 095 \$ (259 655 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022) de la charge au titre des options sur actions a été comptabilisée dans la rémunération fondée sur des actions, et une tranche de 45 236 \$ (99 562 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022) a été incorporée au coût des actifs de prospection et d'évaluation. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, une tranche de 479 657 \$ (416 395 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2022) de la charge au titre des options sur actions a été comptabilisée dans la rémunération fondée sur des actions, et une tranche de 51 895 \$ (152 711 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2022) a été incorporée au coût des actifs de prospection et d'évaluation.

Le 30 mars 2023, 9 008 800 options sur actions arrivant à échéance le 30 mars 2030 ont été attribuées au prix d'exercice de 0,155 \$. Au moment de la démission d'un employé, 104 800 de ces options ont fait l'objet d'une renonciation, les droits s'y rattachant n'ayant pas été acquis. Les droits se rattachant aux options sur actions restantes seront acquis sur une période de trois ans (approximativement 2 968 000 actions par année) aux 30 mars 2024, 30 mars 2025 et 30 mars 2026. La juste valeur des options sur actions attribuées au cours du semestre clos le 30 juin 2023 a été estimée à 732 199 \$ soit 0,08 \$ par action ordinaire, à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes.

Les hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation sont les suivantes :

	Semestre clos le 30 juin 2023	Période de douze mois close le 31 décembre 2022
Taux d'intérêt sans risque estimé	3,41 %	2,27 % à 2,84 %
Durée de vie attendue	3,4 ans	3,3 ans
Volatilité attendue*	72,6 %	70,4 % à 71,9 %
Dividendes attendus	Néant	Néant
Taux de renonciation*	5 %	3 % à 4,4 %

* La volatilité attendue utilisée a été établie selon la volatilité historique du cours de l'action de la société sur une période équivalente à la durée de vie attendue des options avant leur date d'attribution. Le taux de renonciation est fondé sur le taux historique de renonciation au moment de l'attribution des options sur actions.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| **WM**

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

b) Régime de rémunération fondée sur des actions (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire des options sur actions en cours au 30 juin 2023 :

Prix d'exercice	Nombre	Exerçables	Date d'expiration
0,075 \$	350 000	350 000	5 juillet 2023
0,25 \$	191 700	191 700	7 septembre 2023
0,165 \$	400 000	400 000	7 décembre 2023
0,155 \$	1 275 000	1 275 000	3 janvier 2024
0,175 \$	200 000	200 000	28 janvier 2024
0,25 \$	624 800	624 800	12 avril 2024
0,42 \$	200 000	200 000	21 juillet 2024
0,785 \$	200 000	200 000	8 décembre 2024
0,66 \$	1 597 500	1 597 500	30 janvier 2025
0,93 \$	1 011 000	1 011 000	11 mai 2025
0,77 \$	100 000	100 000	12 décembre 2025
0,64 \$	3 359 000	2 239 312	19 mars 2028
0,61 \$	280 312	186 874	15 juin 2028
0,60 \$	126 300	42 100	1 ^{er} septembre 2028
0,61 \$	115 300	38 433	13 septembre 2028
0,385 \$	8 189 233	2 735 556	28 mars 2029
0,18 \$	1 113 600	–	22 août 2029
0,155 \$	8 904 000	–	30 mars 2030
Options en cours	28 237 745	11 392 275	

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

b) Régime de rémunération fondée sur des actions (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire des unités d'actions différées (les « UAD ») de la société :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
UAD	Nombre	Nombre
En cours à l'ouverture de l'exercice	4 236 111	2 719 818
Attribuées pour règlement des jetons de présence de l'exercice précédent	426 921	219 792
Attribuées pour règlement des jetons de présence de l'exercice considéré	445 009	1 296 501
En cours à la clôture de la période	5 108 041	4 236 111

En janvier 2023, un nombre total de 426 921 UAD (219 792 UAD en 2022) ont été attribuées à des administrateurs de la société en guise de règlement des jetons de présence de 81 968 \$ pour 2022 (85 719 \$ en 2021). En avril 2023, 445 009 UAD ont été attribuées à des administrateurs de la société en guise de règlement des jetons de présence de 68 532 \$ à payer pour le premier trimestre de 2023. En juillet 2023, 509 314 UAD ont été attribuées à des administrateurs de la société en guise de règlement des jetons de présence de 71 304 \$ à payer pour le deuxième trimestre de 2023.

c) Bons de souscription d'actions

Chaque bon de souscription donne à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire.

Au 30 juin 2023, la société détenait 500 000 bons de souscription en cours au prix d'exercice de 1,00 \$, et ils arriveront à échéance le 17 mars 2025.

Aucune opération liée aux bons de souscription n'a été réalisée au cours du semestre clos le 30 juin 2023 ni au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023
(non audité)

12. Engagements et éventualités

Éventualités

Diverses questions de nature juridique, fiscale et environnementale sont en cours à l'occasion en raison de la nature des activités de la société. Bien que l'issue des litiges en cours ou en instance au 30 juin 2023 ne puisse être prédite avec certitude, la direction estime qu'il est plus probable qu'improbable que ces litiges n'entraîneront pas de sortie de ressources pour régler l'obligation; par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé.

Engagements

- a) L'obligation d'engagement de dépenses liées aux actions accréditatives de la société était d'environ 477 169 \$ (note 8).
- b) En décembre 2020, la société a signé une entente avec l'Université McGill visant le parrainage d'un projet de recherche sur le terrain du corridor aurifère Detour Fenelon, pour un montant de 240 000 \$ qui est payable à raison de 60 000 \$ par année pendant quatre ans. Le dernier paiement de 60 000 \$ devrait être versé en 2023.
- c) La société s'est engagée à verser au plus 1 500 000 \$ pour améliorer et mettre à niveau la route facilitant l'accès à la faille géologique Sunday Lake située près de Matagami, au Québec. Le coût total du projet d'amélioration et de mise à niveau de la route est estimé à 6 500 000 \$; le gouvernement du Québec paiera le reste de la facture. Le premier paiement de 54 698 \$ a été versé en 2022 et l'engagement résiduel de la société devrait être versé en 2023 et en 2024.

13. Normes comptables et modifications publiées mais non encore entrées en vigueur ni adoptées

IAS 1, Présentation des états financiers

L'IASB a publié une modification de l'IAS 1, *Présentation des états financiers* qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, en vue de clarifier une des exigences concernant le classement d'un passif en tant que passif non courant, notamment l'exigence selon laquelle une entité doit avoir le droit de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date de clôture. La modification comprend les éléments suivants :

- elle précise que le droit d'une entité de différer le règlement doit exister à la date de clôture;
- elle clarifie que les intentions ou les attentes de la direction quant à la probabilité que l'entité exerce son droit de différer le règlement n'ont pas d'incidence sur le classement;
- elle clarifie la manière dont les conditions de prêt influent sur le classement;
- elle clarifie les exigences liées au classement des passifs qu'une entité réglera ou peut régler en émettant ses propres instruments de capitaux propres.

La société ne prévoit pas que cette modification aura une incidence sur les états financiers de la période considérée.